

3 mai 2023

Communiqué de presse

Université de Strasbourg



Diversité religieuse dans l'entreprise : un colloque transfrontalier pour croiser les regards sur un singulier pluriel les 10 & 11 mai 2023



Dans le cadre du projet « RELIEN : Entreprise et Religion » est organisé un colloque transfrontalier intitulé « La diversité religieuse dans l'entreprise - Regards croisés sur un singulier pluriel » les 10 et 11 mai 2023 à l'Université de Strasbourg. L'objectif de cette manifestation scientifique est de travailler la problématique du fait religieux dans l'entreprise qui interpelle aussi bien le droit que les autres sciences humaines et sociales. Ce colloque est organisé sous la responsabilité scientifique de Vincente Fortier, directrice de recherche au laboratoire Droit, religion, entreprise et société – DRES (CNRS/Unistra).

Depuis plusieurs années déjà, les colloques, ouvrages, articles consacrés au fait religieux dans l'entreprise se sont multipliés. L'actualité législative et judiciaire - tant nationale qu'europpéenne - est importante et chaque décision est amplement commentée par la doctrine travailliste et par les spécialistes du droit des religions. Toutefois, il ne faut pas réduire l'articulation entre religion et travail à la seule situation de conflictualité, loin d'épuiser la réalité des liens qui se tissent entre vie professionnelle et religion.

L'objectif de ce colloque, plutôt que de parcourir des thèmes largement développés, est de centrer la problématique du fait religieux dans l'entreprise autour d'une question qui interpelle tant le droit que les autres sciences humaines et sociales et que nous empruntons aux sociologues : « **Comment articuler l'injonction paradoxale consistant à prôner d'un côté des politiques de valorisation de la diversité, de lutte contre la discrimination et à exiger de l'autre une forme d'invisibilité religieuse au travail ?** »

L'équation semble complexe à résoudre lorsque l'on considère la possibilité de couvrir d'un voile d'ignorance la religion, les convictions dans l'entreprise, *via* le règlement intérieur de celle-ci, dans les conditions posées par la Cour de justice de l'Union européenne et reprises par la Cour de cassation en chambre sociale. Comment, dès lors, prendre en compte, considérer, promouvoir, garantir la diversité religieuse dans l'espace de l'entreprise privée, si celle-ci impose la neutralité des convictions à ses salariés en utilisant la voie ouverte par l'article L. 1321-2-1 du Code du travail ?

Pour consulter le programme complet de l'évènement :

<https://relien.unistra.fr/wp-content/uploads/2023/05/Programme-depliants-colloque-RELIEN.pdf>

*Le projet « **RELIEN : Entreprise et Religion** » est consacré à la formation des salariés sur le territoire du Rhin Supérieur répond à une forte demande sociale dans un contexte marqué par des tensions à caractère religieux dans les entreprises. Il concerne également des jeunes, futurs salariés pour qui la marginalisation socioreligieuse risque de faire obstacle à leur intégration dans le monde du travail. Les membres du projet de trois pays du territoire du Rhin Supérieur (France, Allemagne et Suisse) se sont engagés à développer **une offre de formations adaptée** à ces différentes situations en insistant sur la dimension interreligieuse propre à chaque religion, la connaissance de la religion de l'autre, la portée des règles religieuses et le statut juridique des convictions religieuses dans l'entreprise.*

Informations pratiques

Du mercredi 10 mai au jeudi 11 mai 2023

De 14h00 à 17h00 le mercredi et de 9h30 à 16h30 le jeudi.

Lieu : Salle de conférence, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace (MISHA), 5 Allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg

Entrée libre, sans inscription et uniquement en présentiel.

Pour les journalistes qui souhaitent être présents, merci de l'indiquer par retour de mail à l'adresse suivante : g.hovhannisy@unistra.fr

Contacts presse

Projet RELIEN

Galya Hovhannisy - Manager du projet
+33.3 68 85 63 89 / g.hovhannisy@unistra.fr
relien.unistra.fr

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse
+33.6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



et du CNRS